## <u>Liste limitative et motivée des examens susceptibles d'être prescrits et traités en</u> urgence y compris pendant les périodes d'astreinte

## Références:

- 1- EXT-MU-4.3.2-027-02 Biologie d'urgence : les recommandations 2018 de la SFBC
- 2- Arrêté du 15 décembre 2016 déterminant la liste des examens réputés urgents ainsi que les conditions de réalisation et de rendu des résultats de ces examens

La mention **<u>BIOLOGISTE</u>** indique que l'analyse ne peut pas être validée par un technicien et qu'elle requiert <u>obligatoirement</u> l'expertise d'un biologiste

Le délai de rendu des analyses est < 4 heures (hormis la microbiologie conventionnelle)

ANALYSES REALISEES PAR LE LABORATOIRE DYNALAB								
Secteur		Intervenant (hors technicien(ne))	Site(s) concerné(s)					
	Analyses réalisées		Palissy (Troyes)	Provins	Romilly			
HEMATOLOGIE	Numération formule sanguine		X	X	$X^1$			
	Numération plaquettaire		X	X	$X^1$			
	Recherche de cellules anormales (Schizocytes1, blastes)	BIOLOGISTE	X	X	$\mathbf{X}^{1}$			
	Recherche de paludisme	BIOLOGISTE	X	$X^1$	X			
HEMOSTASE	TP/INR		X	X	$X^1$			
	TCA		X	X	$X^1$			
	Fibrinogène		X	X	$\mathbf{X}^{1}$			
	<b>D-dimères</b>		X	X	$X^1$			
	Dosage de l'activité anti-Xa		CHT	X	CHR			
	Héparinémie		CHT	CHP	CHR			
	Facteur V		CHT	CHP	CHT			
IMMUNO- HEMATOLOGIE	Groupe sanguin phénotype ;		X	CHP	$X^1$			
	RAI		X	X	$X^1$			
	Identification des Agglutinines		EFS	EFS	EFS			
	Test de comptabilité		EFS	EFS	EFS			
BIOCHIMIE	Gaz du sang		$X^2$	СНР	CHR			
	Lactate		CHT	СНР	CHR			
	Ammonium		CHT	СНР	CHR			
	Ionogramme sanguin (Sodium, potassium, Chlore, CO2, urée, créatinine, protides)		X	X	$X^1$			
	Acide urique		X	X	$X^1$			
	Glucose		X	X	$X^1$			
	Calcium		X	X	$X^1$			
	Phosphore		X	X	$X^1$			
	Bilirubine totale et directe		X	X	$X^1$			
	Albumine		X	X	$X^1$			
	Créatine kinase (CPK)		X	X	$X^1$			
	Lactate déshydrogénase (LDH)		X	X	$X^1$			
	Transaminases (ASAT, ALAT)		X	X	$X^1$			
	Lipase		X	X	$X^1$			
	CRP		X	X	$X^1$			
	Procalcitonine		X	CHP	$X^1$			
IMMUNOLOGIE	Troponine		X	X	$X^1$			
	BNP		X	X	$X^1$			
	B HCG		X	X	$X^1$			
	TSH		X	СНР	$\mathbf{X}^{1}$			
	Myoglobine		CHT	СНР	CHT			

Secteur	Analyses réalisées	Intervenant (hors	Sites concernés		
		technicien(ne))	Palissy (Troyes)	Provins	Romilly
TOXICOLOGIE	Digoxine,		X	CHP	$X^1$
	Lithium		X	CHP	$X^1$
	Ethanol		CHT	CHP	CHR
	Recherche de benzodiazépines		CHT	CHT	CHT
	Antidépresseurs tricycliques		CHT	CHT	CHT
	Barbituriques		CHT	CHT	CHT
	Stupéfiants urinaires		CHT	CHT	CHT
	Acide valproïque		CHT	CHT	CHT
	Oxyde de carbone		CHT	CHT	CHT
	Méthémoglobine		CHT	CHT	CHT
	Paracétamol		CHT	CHT	CHT
	Salicylés		CHT	CHT	CHT
	Amikacine		CHT	CHT	CHT
	Gentamycine		CHT	CHT	CHT
	Vancomycine		CHT	CHT	CHT
BACTERIOLOGIE / SEROLOGIE	Hémoculture		X	X	X
	Examen du LCR		СНТ	СНР	СНТ
	(bactériologie et biochimie)				
	Sérologie HIV pour l'indication		СНТ	СНР	СНТ
	d'exposition au sang (sujet source,				
	maternité conformément à la réglementation)  Antigène HBs (AgHBs) (contexte				
	maternité)		CHT	CHP	CHT
	Antigène soluble legionelle		CHT	CHP	CHT

<sup>1 :</sup> les analyses sont effectuées par le site de Palissy

Les analyses indiquées en rouge sont des examens d'urgence par principe

CHP: Examens réalisés en sous traitance par le CH de Troyes (nécessite de prévenir avant envoi)

EFS: Examens réalisés en sous traitance par l'EFS de Troyes

CHR: Examens réalisés en sous traitance par le CH de Romilly sur seine

CHP: Examens réalisés en sous traitance par le CH de Provins

La prescription d'un examen de biologie médicale réputé urgent en fonction de la situation clinique du patient comprend la mention du terme : « urgent » et les éléments cliniques pertinents qui motivent cette urgence. Le prescripteur indique sur la prescription le moyen par lequel il sera informé le plus rapidement, de manière fiable et traçable, du résultat.

Les délais de rendu sont consultables sur le site internet du CH de Troyes (<u>www.ch-troyes.fr</u> - espace Professionnel de Santé - Biologie Médicale), du GHAM (<u>www.gham.fr</u>) et du CH de Provins (www.ch-provins.fr)

Fin de document

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>: analyses réalisées à la clinique de Champagne